

Crise à Radio Basse-Ville

CKIA sans abri à la fin mai

Par Nicolas Lefebvre Legault

Un appui financier majeur immédiat à CKIA est essentiel, sinon la station de radio communautaire ne survivra pas.

La station de radio communautaire CKIA est en crise. Faute de fonds, tous les employés, sauf le technicien, ont été remerciés au début du mois de décembre. La mobilisation intense des membres a permis de garder la station en ondes jusqu'à maintenant. Toutefois, au moment d'écrire ces lignes, la direction de la station apprenait que son bail à la coopérative Méduse ne serait pas renouvelé. *L'Infobourg* fait le point avec Bryan Saint-Louis, nouveau président du conseil d'administration, élu en décembre dernier.

L'Infobourg - Quelle est la cause de la crise que vit la station ?

Bryan Saint-Louis - CKIA traîne depuis quelques années des dettes à long terme qui ont toujours empêché son développement. Une mauvaise année financière, avec un déficit important en 2010, a sonné le glas de la station, qui n'avait pratiquement aucune place pour l'erreur.

L'Infobourg - Quelle est la situation actuelle de la station ? Est-ce mieux qu'en décembre ?

Bryan Saint-Louis - Non. Le nouveau conseil d'administration cherche des façons de financer la station : recherche de projets, de commandites, de placements publicitaires, etc. Mais CKIA a un auditoire moins important que d'autres radios et intéresse donc moins les annonceurs. Aussi, les critères des projets commandités présentés au gouvernement sont de plus en plus serrés et complexes. La solution miracle ne nous est donc pas encore apparue.

Ce manque de solutions a d'ailleurs fini par exaspérer la coopérative Méduse, principale créancière de CKIA FM, laquelle a décidé de ne pas renouveler le bail de la station. Nous devons donc quitter la côte d'Abraham à la fin mai. Pour le moment, nous ne savons pas si un déménagement peut être orchestré, ni

même si on peut y survivre, puisque beaucoup de l'équipement essentiel à CKIA appartient à Méduse. Nous devrions donc le laisser derrière nous. Cette décision vient à peine d'être rendue, donc on n'en mesure pas encore les conséquences.

L'Infobourg - Quels sont les résultats de la mobilisation jusqu'à maintenant ?

Bryan Saint-Louis - Ce qui est frustrant dans cette histoire, c'est que les membres sont présents et intéressés. CKIA a maintenant 750 membres, comparativement aux 250 habituels des dernières années. Notre pouvoir de mobilisation est encore là. Or, les membres offrent un appui moral important, mais un petit appui financier. Celui-ci n'est pas suffisant pour payer nos dettes. On estime les besoins actuels de CKIA à 10 000 \$ par mois, ce qui comprend le roulement actuel et le paiement de nos dettes.

L'Infobourg - Est-ce encore possible de sauver les meubles ? Comment ?

Bryan Saint-Louis - On ne sait pas encore. Il est frustrant de voir que notre mission est unique, que les auditeurs sont présents, que l'énergie est là, mais qu'on n'a pas les moyens financiers à la hauteur de notre énergie. Nos dettes sont importantes et nous rattrapent. Les partenaires financiers hésitent à s'investir parce que les partenariats établis avec la station par le passé n'ont pas donné les résultats escomptés. Or, un appui financier majeur immédiat à CKIA est essentiel, sinon nous ne survivrons pas.

L'Infobourg - Quelles sont les avenues explorées par le CA actuellement ?

Bryan Saint-Louis - Le conseil d'administration a tablé sur des petites actions, qui ont rapporté de plus petits montants, mais de façon constante depuis décembre. Des démarches pour du placement publicitaire et des commandites sont en cours. Pendant ce temps, nous avons continué nos recherches pour un



Il y eut des jours meilleurs... Souvenir d'une émission en sortie il y a quelques années.

Crédit photo: Calendrier des luttes sociales, édition 2010

appui financier plus important, mais ces recherches sont restées vaines jusqu'à présent.

L'Infobourg - Vers qui doit-on se tourner pour sauver une station ? Vous, vers qui vous tournez-vous ?

Bryan Saint-Louis - CKIA s'est beaucoup tourné dans le passé vers les mêmes partenaires, qui ont souvent donné beaucoup pour la station. Le financement accordé ne peut pas être récurrent pour eux. CKIA doit multiplier ses contacts, mais ceux-ci resteront tout de même limités. Vers qui se tourner ? Pour le moment, on cherche encore.

La question plus fondamentale est la suivante : comment finance-t-on une radio communautaire en milieu urbain quand son auditoire est limité, qu'elle intéresse conséquemment peu les annonceurs et les commanditaires et que le marché est compétitif ? Comment peut-on arriver à réaliser un meilleur produit lorsque le financement de base du Ministère est minime et que, plutôt que de travailler sur le contenu, les employés passent leur temps à chercher des sources de revenus ? Comment la radio communautaire peut-elle arriver à répondre à sa mission dans ces conditions ? CKIA a une mission unique à Québec et pourrait être une source d'information différente, intéressante et essentielle. Tout le monde (le Ministère, la Ville, les partenaires, etc.) dit qu'il ne veut pas voir CKIA disparaître, mais CKIA a besoin d'un minimum pour survivre. Il faudrait une réflexion plus large puisque CKIA n'est pas la seule station communautaire victime de cette logique. La question demeure donc : Si les radios communautaires sont à ce point essentielles, comment les faire survivre ?

Les organismes communautaires disent : « Non à la convention PSOC ! »

Par Agathe Légaré

Ce vendredi 24 février, 1 707 organismes ont déjà signé la résolution dénonçant la convention Programme de soutien (financier) aux organismes communautaires (PSOC), proposée par le ministère de la Santé et des Services sociaux et laquelle doit entrer en vigueur le 1er avril 2011. Cette convention lierait les organismes au Ministère pour son financement.

Les signataires répondent à l'appel lancé conjointement par la Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires (la « CTROC ») et par la Table des regroupements provinciaux

d'organismes communautaires et bénévoles (la « Table ») qui regroupent près de 3 000 organismes œuvrant surtout dans le domaine de la santé et des services sociaux.

La Table et la CTROC rejettent en bloc la convention PSOC, notamment parce qu'elle accorderait des pouvoirs discrétionnaires accrus aux fonctionnaires sur la base de critères flous (comme « les valeurs » de la société québécoise) et parce qu'elle permettrait un accès illimité à tous les documents des organismes, même ceux qui n'ont pas d'incidence financière. Les motifs de refus sont bien expliqués sur le site Internet du mouvement (<http://www.nonalaconvention.org>), en particulier dans leur bulletin fait sous forme de questions-réponses.

nonalaconvention.org), en particulier dans leur bulletin fait sous forme de questions-réponses.

Selon une porte-parole de la région de Québec, Mme Vicky Brazeau, la Table et la CTROC veulent négocier avec le ministère de la Santé et des Services sociaux « un vrai contrat » dans un échéancier réaliste. Elles souhaitent que la première rencontre (de balisage, en quelque sorte) ait lieu en présence de la ministre déléguée aux Services sociaux, Mme Dominique Vien.

Une histoire à suivre.

Les paniers de La Mauve
du producteur à votre porte

Inscription aux paniers de printemps maintenant
6 livraisons de mars à mai
Panier végétarien, mixte ou terroir

Le fruit du regroupement de fermes d'élevages, de maraîchers et d'entreprises de transformation ayant des pratiques d'agriculture durable

418-884-2888

panierlamauve@lamauve.com

Livraisons en Haute-ville, Limoilou,
Ste-Foy et Lévis

www.lamauve.com

Coopérative La Mauve

Des écarts de revenus persistants et des progrès réels, mais minces

Par Agathe Légaré

NDLR Chaque année, à l'occasion de la Journée internationale des femmes, le Conseil du statut de la femme rassemble et publie des statistiques sur la situation des Québécoises dans un document intitulé Portrait des Québécoises en 8 temps. L'Infobourg vous propose aujourd'hui un aperçu des données colligées en 2011 par la chercheuse Nathalie Roy du Conseil.

Les femmes ont beau être davantage scolarisées que les hommes, elles ont des revenus inférieurs à ceux-ci. Ce paradoxe est toujours d'actualité en 2011, selon le Conseil du statut de la femme. Ainsi, quel que soit leur niveau d'études, les femmes touchent, à leur entrée sur le marché du travail, un salaire hebdomadaire brut inférieur à celui des hommes.

Explications possibles ? Trop de femmes (32,9 %) tendent à se concentrer dans des professions majoritairement féminines, lesquelles sont moins bien rémunérées (secrétaire, vendeuse, caissière, éducatrice, infirmière, enseignante, etc.) et un fort pourcentage d'entre elles (23,9 %) travaillent à temps partiel. On peut ajouter qu'en 2009, 63,4 % des travailleurs rémunérés au salaire minimum étaient des femmes.

Revenu inégal

En 2008, les femmes contribuables ont déclaré au fisc des revenus de toutes sources s'élevant en moyenne à 28 908 \$, alors que les hommes déclaraient, en moyenne, 43 528 \$.

Si l'on s'en tient aux revenus d'emploi, ceux des travailleuses à temps plein correspondaient en 2008 à 78,4 % de ceux de leurs homologues masculins. C'est un progrès mince, mais réel par rapport à l'année 1998 où le revenu d'emploi des travailleuses à temps plein équivalait à 73 % de celui des hommes.

Le « temps domestique » et le temps d'aider

Le Conseil met en lumière d'autres progrès, mais ils sont d'une lenteur embarrassante. Par exemple, en 2005 comme en 1986, les femmes consacraient en moyenne quatre heures par jour aux travaux domestiques. De leur côté, les hommes y participaient davantage en 2005 qu'en 1986 : leur « temps domestique » est passé de 1,8 heure en 1986 à 2,6 heures en 2005. C'est bien, mais c'est peu.

Pendant ce temps, en Angleterre...

En décembre 2010, les travailleuses britanniques à temps plein touchaient en moyenne 89,8 % du salaire de leurs homologues masculins. Elles avaient progressé par rapport à 1997, où l'écart de salaire entre les sexes était de 17 %. L'Office for National Statistics de la Grande-Bretagne, duquel proviennent ces données, utilise comme mesure du revenu des travailleurs à temps plein le salaire horaire médian (excluant les heures supplémentaires). Le fait que la Grande-Bretagne soit beaucoup plus avancée que le Québec tient en bonne partie au fait qu'elle a adopté sa première loi sur l'équité salariale en 1970. La loi anglaise tire ses origines de la grève des couturières d'une usine Ford, à Dagenham, en 1968. L'histoire mouvementée de cette grève et des négociations syndicales-patronales qui l'ont ponctuée est racontée avec émotion et humour par le réalisateur Nigel Cole dans le film Les Dames de Dagenham (sortie DVD annoncée pour la fin mars 2011).

Par ailleurs, les femmes constituent la grande majorité des aidantes naturelles, même si les hommes sont plus présents qu'on ne le croit. En 2006, les femmes se chargeaient de 64,6 % des heures de bénévolat auprès des personnes âgées parmi les gens y consacrant plus de cinq heures par semaine.

Les femmes et les lieux de pouvoir

C'est à la tête des commissions scolaires et au Conseil des ministres du gouvernement Charest qu'on trouve le plus de femmes.

Dans les commissions scolaires, 47,8 % des commissaires et 45,1 % des présidents sont des femmes.

Le Conseil des ministres est formé de 44,4 % de femmes alors que 29,6 % des députés de l'Assemblée nationale sont des femmes.

Dans les agences de la santé et des services sociaux, les conseils d'administration sont formés de femmes à 42 % et les forums de la population sont féminins à 56,8 %.

Aux niveaux municipal et régional, il y a 16 % de mairesses et 29,3 % de conseillères. En 2007, les femmes comptent pour 26,5 % des membres des conseils d'administration des Conférences régionales des élus (CRÉ) et pour 28,7 % des membres du conseil exécutif de ces conférences.

Il y a donc une certaine présence féminine dans les lieux de pouvoir. Le Conseil ne nous indique pas par contre combien de femmes se portent candidates aux postes électifs (députée, mairesse, conseillère municipale, commissaire d'école, etc.). Ces statistiques permettraient de mesurer la timidité ou l'audace électorale des femmes – et les efforts à consentir pour mousser les candidatures féminines. En effet, si les femmes ne se présentent pas aux élections, elles ne peuvent pas être élues... La place des femmes dans les sphères de pouvoir peut donc dépendre à la fois du système ou de la société, à la fois du choix ou de la volonté des femmes à occuper ce type d'emplois.

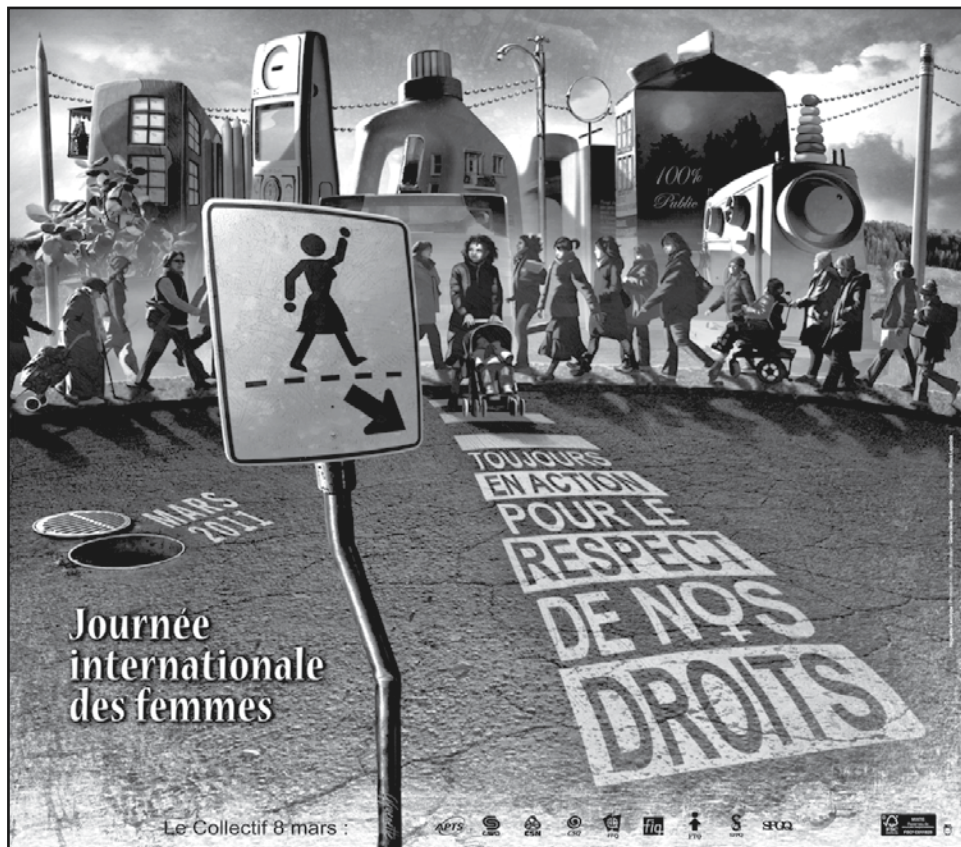
Et Internet ?

Il y a d'autres statistiques qu'on aimerait voir ajouter à l'édition 2012 : celles sur l'utilisation d'Internet, telles que révélées par l'enquête annuelle NETendances du Centre francophone d'informatisation des organisations (CEFRIO). Les femmes, pourtant un peu plus scolarisées que les hommes, ont d'abord hésité devant Internet. En l'an 2000, seulement 34 % des femmes naviguaient sur le Net. Certains observateurs ont même parlé de technophobie.

Puis, à la suite d'un rattrapage accéléré, 70 % des Québécoises sont devenues internautes en 2009, comparativement à 76 % des Québécois. Quel usage font-elles d'Internet ? Combien d'heures par semaine y consacrent-elles ? Le Conseil pourrait nous éclairer à ce sujet.

Portrait des Québécoises en 8 temps, édition 2001 présente des statistiques sur la démographie, l'éducation, la situation familiale, le travail, le revenu, la santé, les loisirs et l'emploi du temps, ainsi que le pouvoir. La version électronique du document suivie de la liste complète des références est disponible sur le site www.placealegalite.gouv.qc.ca.

8 MARS 2011



Journée internationale des Femmes à QUÉBEC

18h30 Marche festive (Mixte)

Départ de la Bibliothèque Gabrielle-Roy
350 Saint-Joseph Est (M) 800-801

19h30 Soirée de solidarité (Non mixte)

Gratuit

Club social Victoria

(Parc Victoria, 170 rue Cardinal-Maurice-Roy) (M) 800

Organisée par la Coalition régionale de la Marche mondiale des femmes
Pour informations ou en cas de tempête: 418-622-2620

Droits sociaux en Afrique : Se battre « à la vie, à la mort » pour le droit au logement, pour le droit à la terre...

En septembre dernier, Marie-José Corriveau, organisatrice au Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), était à Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso (en Afrique de l'Ouest), pour participer aux Journées internationales de No Vox, le réseau des sans-voix, dont le FRAPRU est membre. Onze organisations africaines de défense des droits, principalement de la francophonie subsaharienne, étaient également là, provenant du Bénin, du Mali, du Togo, du Burkina Faso et de l'Angola. Ils ont témoigné de leur lutte héroïque pour la démocratie et pour le respect des droits sociaux et économiques, mais aussi du dynamisme de leur jeune mouvement. Nous reproduisons ici le texte publié ce printemps dans le journal du FRAPRU.

L'appétit vorace des spéculateurs, là-bas comme ici

Dans ces sociétés africaines, beaucoup plus anciennes que la nôtre, il n'y a pas toujours de registre attestant du droit de propriété, mais il y a quand même des codes de justice s'appuyant sur le droit coutumier. Ainsi, bien que l'État soit généralement propriétaire du fonds de terrain, il est censé reconnaître aux familles le droit d'occuper des parcelles et de les faire fructifier si elles y sont installées depuis longtemps. Quand ils ont acquis leur indépendance face aux colonisateurs européens, plusieurs gouvernements ont d'ailleurs procédé à des recensements pour valider les droits d'usage de leur population autochtone.

Mais aujourd'hui, les principaux ennemis des pauvres sont leurs propres gouvernements. Au nom du progrès et de la revitalisation urbaine, ils les chassent des centres-villes de Bamako, au Mali, de Lomé, au Togo, et de Ouaga [1], et redistribuent les parcelles de terrain aux amis du pouvoir. Le signe précurseur de ces malversations est le plus souvent l'électrification des rues et des habitations, suivie de peu par l'installation de réseaux d'aqueduc et d'égouts, le tout financé par les pays occidentaux et le Fonds monétaire international, au nom du bien commun...

Paradoxalement, les gouvernements utilisent encore une fois les recensements pour arriver à leurs fins. Profitant d'un haut taux d'analphabétisme [2], ils en falsifient les résultats en « oubliant » d'inscrire des familles et octroient, supposément en toute légalité, les parcelles de terrain aux élites locales ou aux investisseurs étrangers.

Dans les campagnes, c'est sous prétexte d'investissements étrangers, et toujours au nom du progrès, que les familles paysannes sont dépouillées, au profit d'intérêts libyens, chinois ou saoudiens. Ceux-ci recherchent activement des terres arables et obtiennent l'appui complaisant des gouvernements locaux en promettant des infrastructures, comme des canaux d'irrigation, des routes et des équipements agricoles. Ils s'installent sans gêne sur les terres, rasant au bulldozer les

fermettes et les étables, du jour au lendemain, sans autre préavis que des messages d'expropriation ou d'appropriation peints sur les murs.

La spéculation foncière qui traverse le continent africain est au moins aussi intense que celle qui frappe les pays occidentaux, mais se joue beaucoup plus féroce. Sans protection sociale, ni recours légaux, les populations locales chassées de chez elles sont condamnées à devenir des « déguerpies », sans toit, ni terre.

Se regrouper pour résister et lutter

Courageusement, des communautés se regroupent et s'organisent pour dénoncer les exactions des élus et élus et des fonctionnaires corrompus et pour faire valoir leur droit, mais elles ont peu de moyens pour le faire. Elles n'ont pas d'équipements de communication ; il faut souvent marcher plusieurs kilomètres pour avoir accès à un télécopieur ou à une ligne Internet, que les militants et les militantes doivent payer personnellement. Sans réseau téléphonique digne de ce nom, quelques-uns et quelques-unes seulement s'achètent des téléphones cellulaires prépayés, vendus par les Chinois. Autre obstacle pour rejoindre la population locale : les journalistes exigent d'être payés pour se rendre sur les lieux des actions des groupes.

La carte maîtresse des groupes africains est la scène internationale. Ils comptent sur l'aide de réseaux comme No Vox pour faire connaître leur combat à l'étranger. Cela dérange et fait parfois plier les pouvoirs publics locaux qui souhaitent, malgré tout, préserver les apparences de démocratie.

Et faire face à une répression violente

Les militants et les militantes du continent noir mènent leur combat au péril de leur sécurité et de celle de leurs parents, voire de leur vie. Ils doivent faire preuve d'ingéniosité car le droit d'association et le droit d'expression sont strictement limités dans la plupart des pays ; ils doivent ruser pour faire connaître leur lutte tout en échappant à la prison ou aux violences des milices embauchées par les promoteurs.

Au Burkina Faso, par exemple, le gouvernement autoritaire exige que toute manifestation fasse l'objet d'une demande d'autorisation formelle, à défaut de quoi la police peut charger et arrêter les protestataires. On se souviendra que l'an dernier, une milice à la solde d'un promoteur a tué un militant de No Vox Mali qui s'opposait au rasage de tout un quartier de Bamako.

Plus récemment, durant les Journées internationales de septembre, on a appris qu'un sympathisant béninois d'un groupe de « déguerpis » venait d'être retrouvé mort, assassiné. Disparu un mois plus tôt, il avait été visiblement torturé.



Manifestation du Réseau NOVOX ... Photo <http://avenirclimat.info>

Après les terres, les sous-sols ?

Après avoir subi la dépossession de leurs maisons et de leurs terres, les populations de l'Afrique de l'Ouest peuvent craindre le vol de leur sous-sol. Les pillleurs, cette fois, sont canadiens.

Pour profiter de la flambée des prix sur les marchés internationaux, les États africains tentent de développer leur industrie minière, dont celle de l'or. Pour cela, ils peuvent compter sur la collaboration intéressée du gouvernement du Canada. Ce dernier soutient les missions économiques et les échanges commerciaux des entreprises minières canadiennes, telles Oromin, IAMGOLD et Teck Cominco. En 2008, le gouvernement Harper a créé la Chambre de commerce canadienne pour l'Afrique de l'Ouest et a collaboré, par l'entremise de son Ambassade au Sénégal, à l'organisation d'échanges et d'ateliers réunissant des compagnies minières africaines et canadiennes. Dès 2005, un chercheur de l'Université du Québec à Montréal prévoyait que les investissements des sociétés minières canadiennes en Afrique de l'Ouest auraient doublé en cinq ans.

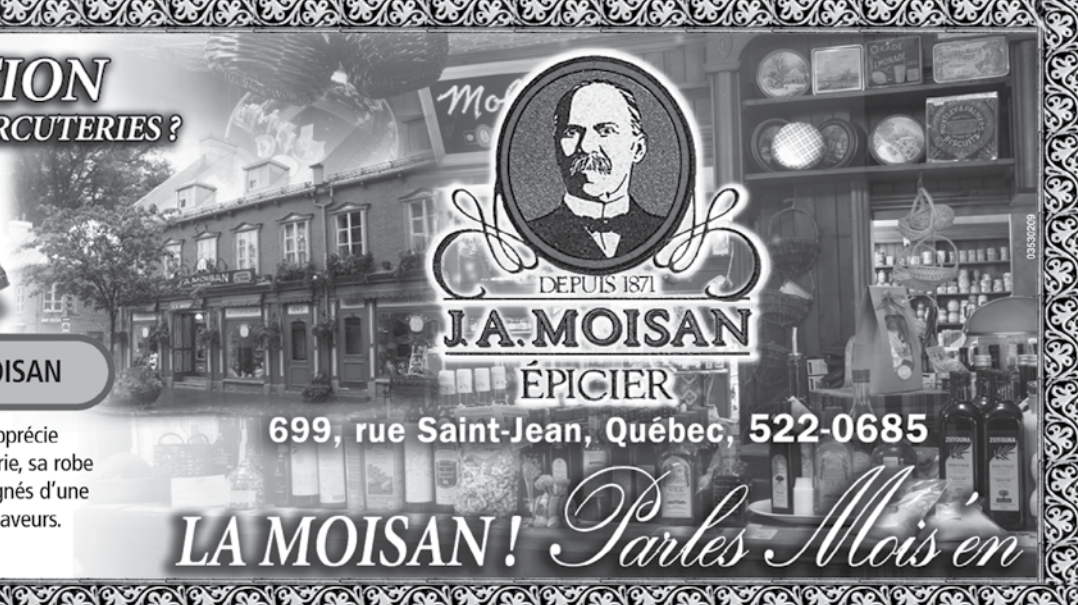

Mais, là-bas comme ici, les techniques d'exploitation des minières sont dangereuses pour l'environnement. Quant aux redevances qu'elles versent dans les coffres de l'État, elles sont ridiculement basses, ne couvrant même pas les frais de réhabilitation des sols contaminés par les activités d'extraction.

Plus que jamais, les luttes se globalisent, au rythme des marchés... Il faudra faire de même avec la solidarité.

1 Ouaga, c'est le surnom donné à Ouagadougou par les Burkinabés.
2 Le taux d'analphabétisme est de 77 % au Mali, de 71 % au Burkina Faso, de 59 % au Bénin, de 47 % au Togo et de 33 % en Angola.

VOUS PRÉVOYEZ UNE DÉGUSTATION

BIÈRES - FROMAGES - CHARCUTERIES ?



Alors pensez ÉPICERIE J.A. MOISAN et à son cru LA MOISAN

MOISAN vous propose SA BIÈRE, une Ale de caractère qui se déguste et s'apprécie avec fromage et charcuterie. De fabrication artisanale, brassée par La Barberie, sa robe cuivrée vous invite à découvrir des arômes d'agrumes et d'épices accompagnés d'une agréable amertume. Notre BIÈRE saura rejoindre les amateurs de grandes saveurs.

On la retrouve uniquement à l'épicerie J.A. MOISAN

DEPUIS 1871
J.A. MOISAN
ÉPICIER

699, rue Saint-Jean, Québec, 522-0685

LA MOISAN! Parles Moï en

Médiation de quartier : un service gratuit, impartial et confidentiel

Par Agathe Légaré

Vous avez un conflit avec un voisin, votre épicier, un membre de votre famille ? Vous pourriez peut-être bénéficier de la médiation de quartier, un service gratuit et confidentiel de résolution des conflits offert par une équipe de douze médiateurs bénévoles, formés par l'Autre Avenue, un organisme de justice alternative.



Dans le cas de conflits interpersonnels et de voisinage...

D'emblée, la responsable, Mme Amélie Doucet, tient à préciser que le service de médiation ne s'occupe pas des conflits en droit de la famille (garde d'enfant, pension alimentaire, partage du patrimoine familial, etc), ni de la défense des droits devant des tribunaux administratifs, comme la Régie du logement. Les médiateurs bénévoles agissent seulement dans les cas de conflits interpersonnels et de conflits de voisinage, le voisin pouvant être aussi bien une entreprise qu'un individu.

Les deux parties en conflit doivent consentir à la médiation. « Le service n'est pas un tribunal qui peut obliger les gens à se présenter devant lui. »

Contactez le 418-524-1353

Vous pouvez formuler une demande de médiation uniquement par boîte vocale. Composez le 418-524-1353, présentez

brèvement votre demande et laissez votre nom et votre numéro de téléphone. Un bénévole retournera votre appel « dans les jours suivants », selon Mme Doucet. Il verra si votre demande est admissible et si c'est le cas, il vous expliquera le déroulement de la médiation. Mme Doucet garantit un service impartial : « Nous avons de l'expérience. La médiation de quartier existe depuis 2005. »

L'organisme qui chapeaute le service et qui a formé ses bénévoles, l'Autre Avenue, a acquis son expertise en médiation dans le cadre de la Loi sur les jeunes contrevenants. Cette loi fédérale prévoit des cas de médiation entre le jeune de 12 à 18 ans ayant commis un délit et les gens qui en ont subi les inconvénients. Elle vise à amener le jeune à comprendre les conséquences de son geste et à le réparer d'une certaine façon.

Pour obtenir des informations sur la médiation de quartier, écrivez à mediationdequartier@yahoo.ca.



Christiane Gagnon
Députée de Québec

Le chemin pour la pleine égalité des femmes est jalonné de succès mais les défis demeurent nombreux.

Sous le thème « Toujours en action pour le respect de nos droits », célébrons la Journée internationale des femmes et, ensemble, continuons de militer pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait.

320, rue Saint-Joseph Est, bur. 209 Québec G1K 8G5
Tél.: 418 523-6666 Téléc.: 418 523-6672 Courriel: gagnoc1@parl.gc.ca
www.christianegagnon.qc.ca

LIRE

Lux aura 15 ans

Lux Éditeur va fêter cette année « 15 ans d'édition critique et indépendante »¹.

Par Nicolas Lefebvre Legault

Mais qu'est-ce que Lux, au juste ?

Ah ça, c'est pas simple ! Au départ, il s'agit d'une maison d'édition plutôt centrée sur l'histoire, portant le nom de ses fondateurs, Comeau & Nadeau. Le nom Lux est apparu en 2000. Indépendantiste, certainement, cette maison d'édition privilégie également « le point de vue des laissés pour compte et des engagés du côté du progrès social ». Cette vocation est notamment celle de sa collection originale, « Mémoire des Amériques ».

Et puis, l'éditeur acquiert sa deuxième vocation, celle davantage anarchiste, au contact du petit milieu rassemblé autour du journal *Le Couac*, l'autre projet de Nadeau, un de ses fondateurs. Lux publie des auteurs classiques, comme Malatesta, et des contemporains, comme Chomsky. C'est la collection « Instinct de liberté ».

Mais Lux, ce n'est pas que ça. C'est aussi, un peu, de fiction et, de plus en plus, des « humanités » et des essais brûlants d'actualité. C'est, comme son nom l'indique, un peu de lumière dans cette période bien sombre qui est la nôtre.

« La raison d'être d'un éditeur comme Lux, c'est donc avant tout l'indépendance et l'autonomie. Tout part de là et doit y revenir. Cela dit, entre ce départ et cette arrivée, il y a un chemin qui, comme tout cheminement, est un projet. Chez Lux il s'agit de l'histoire sociale et politique, des Amériques dans un premier temps, puis de l'engagement politique à gauche (notamment libertaire) et, finalement, de la théorie critique en sciences humaines. »

Ce que fait Lux est bien, très bien. On leur souhaite – on se souhaite! – de trouver encore plus de mordant dans les années à venir. Alors voilà, longue vie à Lux!

¹ Les citations sont extraites du catalogue 2010-2011 de l'éditeur.

**AFFICHEZ-VOUS
DANS VOTRE
JOURNAL DE
QUARTIER**



Charlotte, Solange et Jean-Philippe Courtemanche

L'inter Marché Saint-Jean

Livraison tous les jours à 11 h 30, 15 h et 17 h.

La livraison de 15 h est gratuite!

Ouvert tous les jours, de 8 h à 23 h!

418-522-4889,
850, rue Saint-Jean